

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 septembre 2019

Monsieur Jean-François Foisy
Président-directeur général
Centre intégré de santé
et de services sociaux des Laurentides
125, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 0A5

Monsieur le Président-Directeur général,

À la suite des consultations effectuées, nous vous confirmons la désignation des unités d'obstétrique, de néonatalogie et de pédiatrie pour chacune des installations du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides où ces unités sont présentes.

Niveaux de soins des unités d'obstétrique, de néonatalogie et de pédiatrie

Installations	Niveaux de soins		
	Obstétrique	Néonatalogie	Pédiatrie
Hôpital de Mont-Laurier	1A	1A	1
Hôpital de Saint-Eustache	2A	2A	2A
Hôpital régional de Saint-Jérôme	2B	2B	2B
Hôpital Laurentien	1B	1B	1

La désignation est conditionnelle à ce que les services soient offerts en continu selon les exigences spécifiques à chaque niveau de soins, telles que présentées dans les documents ci-joints : *Niveaux de soins en obstétrique*, *Niveaux de soins en néonatalogie* et *Niveaux de soins en pédiatrie*. Si certains critères ne sont pas remplis pour une unité de soins, nous vous invitons à déposer un plan de transition d'ici le 15 octobre 2019, pour préciser l'échéancier et les mesures à mettre en place pour y répondre.

... 2

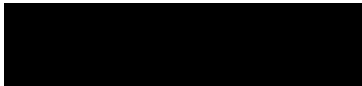
Il est à noter qu'aucun rehaussement financier n'est prévu au terme de cet exercice. Les niveaux de soins sont destinés aux établissements afin de fournir des orientations pour l'organisation des services, de même que pour la répartition des ressources matérielles et financières entre les installations de votre territoire. Elles permettent ainsi de fixer les attentes et les obligations pour les professionnels de la santé qui y travaillent. Ultimement, c'est toujours sur le jugement clinique des intervenants que doit reposer la prestation des services.

Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'affaire à arrimer les centres d'activités aux nouveaux niveaux de soins. En attendant de nouvelles consignes à cet effet, veuillez maintenir la procédure habituelle, selon les normes et pratiques de gestion en vigueur.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin d'assurer des services de proximité et en continu sur votre territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Lucie Opatrny, M.D., M.Sc., MHCM

p. j. 3

c. c. M. Yvan Gendron, MSSS
Mme Claire Godin, CISSS des Laurentides
M. Yves St-Onge, CISSS des Laurentides
Mme Lynda Thibeault, CISSS des Laurentides

N/Réf. : 19-PF-00080